



Gymissimo N°29
Convocation
14ème Assemblée Générale et
rapports annuels



Introduction

Chères et chers membres honoraires, dames, hommes, actives et actifs, nous avons le plaisir de vous inviter à notre assemblée générale.

La convocation pour cette assemblée est conforme à l'art. 19 de nos statuts et chaque membre est tenu d'y assister.

Date	Mercredi 04 février 2026
Heure	19h00
Lieu	Salle D 101 de la HEP Haute Ecole Pédagogique Chemin de la Ciblerie 45, 2503 Biel/Bienne

Ordre du jour

1. Appel et nomination des scrutateurs
2. Approbation du PV de l'AG du 05.02.2025
3. Correspondance
4. Mutations
5. Rapports
6. Mise en conformité des statuts
7. Remise des distinctions
8. Nominations
9. Renouvellement du comité et des commissions
10. Budget
11. Cotisations
12. Plan de travail
13. Soirée au Palais des Congrès
14. Kermesse
15. Roue aux Millions
16. Divers et imprévus



Souper de l'assemblée générale 2025

L'inscription au souper est à faire jusqu'au **24 janvier 2026** en scannant le QR-code ci-contre ou via le lien : <https://forms.gle/ZWQL1xgJYuin6BTZ8>



Mise en conformité des statuts

Le Comité Central vous demande de lire la mise en conformité des statuts en prévision de l'acceptation à l'assemblée générale du 04 février 2026.

FSG Biel/Bienne Romande
Société fondée en 1887



STATUTS DE SOCIÉTÉ

Ed. décembre 2025

Abréviations utilisées dans le texte

Assemblée de Société	AS
Comité Directeur	CD
Commission Activités Extra-Sportives	CAES
Commission du Chalet	CCH
Commission des Honoraires	CH
Commission Technique	CT
Team Communication	TC
Responsable des Mutations / fichier d'adresses	RMFA
Fédération Suisse de Gymnastique	FSG
Caisse d'assurance du sport de la FSG	CAS-FSG
Code des obligations	CO
Code Civil	CC

surligné en jaune = changements par rapport à la version 2012 (2 avenants inclus)
Les changements qui ne concernent que la manière équivalente de formuler ne sont pas mentionnés

I. Nom et siège

Art. 1 Nom

La société fédérale de gymnastique FSG Bienn Romande, fondée en 1887, est une société au sens de l'art. 60 ss CC.

Art. 2 Siège

Le siège de la société se trouve à Bienn

II. But de la société

Art. 3 But

La société

- encourage l'activité gymnique et sportive de ses membres et soutient les offres correspondantes en matière de formation, de compétitions et de jeux,
- soutient le développement et l'épanouissement des jeunes d'un point de vue pédagogique, social et sanitaire,
- favorise la camaraderie et la vie associative parmi ses membres,
- agit dans le respect des principes éthiques.
- la langue officielle de la société est le français

Art. 4 Appartenance

La société est affiliée à l'Association cantonale bernoise de gymnastique, respectivement à l'Association Seelandaise de gymnastique. Elle est donc par là-même membre de la FSG.

La société et ses groupes se soumettent aux statuts et règlements des organisations dont elles sont membres. Ces derniers sont de plein droit contraignants pour les membres de la société. Les membres de la société reconnaissent les statuts et règlements correspondants et s'y conforment.

La société est neutre sur le plan politique et confessionnel.

Art. 5 Ethique

La société s'engage en faveur d'un sport propre, respectueux, fair-play et performant ; elle agit et communique de manière respectueuse et transparente.

La société reconnaît la Charte d'éthique du sport suisse en vigueur et elle en diffuse les principes auprès de ses membres.

La société se soumet au Statut concernant le dopage, aux Statuts en matière d'éthique de Swiss Olympic ainsi qu'aux autres documents qui les précisent. Les dispositions correspondantes s'appliquent en particulier à ses organes, collaborateurs.trices, membres, athlètes, entraîneurs, membres de l'entourage, moniteurs.trices et fonctionnaires. Les violations présumées font l'objet d'une enquête de la part de Swiss Sport Integrity (SSI) et être jugées et sont sanctionnées conformément aux cas définis par les Statuts en matière d'éthique. Dans les autres cas, l'appréciation juridique et, le cas échéant, les sanctions sont prononcées exclusivement par le Tribunal du sport suisse (TSS), à l'exclusion des tribunaux étaétiques, conformément aux dispositions respectives du Statut concernant le dopage et des Statuts en matière d'éthique.

Par ailleurs, la société reconnaît les tâches et compétences de la commission d'éthique de la FSG conformément aux Statuts de cette dernière, voire des règlements y relatifs.

III. Structure de la société

Art. 6 Groupes

La société comprend les groupes suivants :

- Groupe parent-enfant
- Groupe gymnastique enfantine
- Groupe jeunesse agrès
- Groupe jeunesse athlètes
- Groupe gymnastique artistique féminine (GAF)
- Groupe Free Style Gym

- Groupe Athlétisme actifs
- Groupe dames (Lady-namiques)
- Groupe Team Tonic
- Groupe volleyball
- Groupe yoga power-gym
- Groupe cerceau aérien
- Groupe dames séniors
- Groupe hommes seniors

Art. 7 Crédation et suppression de groupes

D'autres groupes peuvent être créés ou supprimés selon décision du CD.

Art. 8 Gestion des groupes

Les groupes sont directement subordonnés au CD qui les gère et les représente à l'extérieur

IV. Affiliation

Art. 9 Catégories de membres

La société et ses groupes englobent les catégories de membres suivantes :

- membres actifs
- membres libres
- membres honoraires
- membres d'honneur
- membres passifs
- membres soutien

Conformément aux prescriptions de la FSG, tous les membres des sociétés, respectivement les groupes et leurs membres, doivent être annoncés à l'association cantonale ou régionale, voire à la FSG, pour 12 mois à compter de la date d'inscription.

Art. 10 Assurance

Les membres actifs sont eux-mêmes responsables de leur couverture d'assurance. Tous et toutes les gymnastes actifs – actives sont obligatoirement assuré.e.s auprès de la Caisse d'assurance du sport FSG (CAS-FSG). Ils et elles reconnaissent les Statuts et règlements de la CAS-FSG.

Art. 11 Entrée, départ et transfert

Les demandes portant sur une adhésion à la société doivent être soumises au CD. C'est à ce dernier qu'incombe la décision d'admission. L'admission est confirmée par l'AS

Un départ est possible uniquement après 12 mois d'inscription et doit être annoncé par écrit au CD. Les cotisations de membres sont dues à l'inscription et ce, pour toute l'année.

Le transfert d'une catégorie de membres à une autre ne peut intervenir qu'en août ou qu'en janvier.

Art. 12 Dispense

Les membres qui ne peuvent participer pour un certain temps aux activités de la société, peuvent demander une dispense écrite qui devra être approuvée par le CC.

Durant la dispense, les deux parties sont libérées de leurs obligations

Art. 13 Exclusion

Les membres qui violent délibérément ou de manière grave les statuts et règlements de la société ou de l'association, qui ne remplissent pas leurs obligations envers la société ou qui se montrent indignes de leur affiliation à la société - notamment suite à une violation de l'éthique constatée par les autorités - peuvent être exclus par décision de l'AS. Les sanctions sont notifiées par écrit aux membres concernés

Art. 14 Extinction de l'affiliation

L'affiliation s'éteint par le départ, l'exclusion ou le décès.

Art. 15 Droits et obligations

Tous les membres sont tenus de soutenir les efforts de la société et de l'Association seelandaise, cantonale et de la FSG, de respecter les actes législatifs, conventions et décisions correspondants et de contribuer, par leur collaboration, au bien-être de la société.

Art. 16 Membres actifs – actives

Sont membres actifs/actives les gymnastes ayant accompli leur scolarité obligatoire et pratiquant la gymnastique dans l'un des groupes nommés à l'Art.6 et ont le droit de vote et d'éligibilité

Art. 17 Membres libres

Peuvent être nommés membres libres par l'AS, des membres ou des personnes qui s'engagent ou se sont engagés en faveur de la société.

Les membres libres jouissent des mêmes droits que les membres actifs, mais ils sont dispensés de suivre régulièrement les entraînements. Ils paient une cotisation annuelle fixée par l'AS.

Les conditions de nomination et les cotisations sont fixées dans un règlement élaboré par le CD et approuvé par l'AS.

Art. 18 Membres honoraires

Après 20 années d'activité dans la société et un certain engagement envers la société en ayant occupé un poste au sein d'un comité ou d'une commission un gymnaste peut être nommé membre honoraire sur proposition du CD.

Un gymnaste d'une autre société ayant fait preuve de 20 ans d'activité dans la Société Fédérale de Gymnastique, en permenant dans notre société, ne pourra en aucun cas prétendre à notre honorariat sans avoir fait partie au moins pendant 5 ans de notre société et occupé un poste.

Art. 19 Membres d'honneur

Les membres ou personnes ayant rendu des services exceptionnels à la société peuvent être nommés membres d'honneur par l'AS sur proposition du CD.

Art. 20 Membres passifs - soutien

Peut être membre passif ou membre soutien toute personne qui s'intéresse à la gymnastique et apporte un soutien financier à la société. L'affiliation naît ou subsiste avec le paiement annuel de la cotisation correspondante fixée par le CD et approuvé par l'AS ; aucune décision n'est nécessaire pour l'admission.

Les membres passifs-soutien n'ont pas de droit de vote ou d'éligibilité

V. Organes de la société et Assemblée de Société

Art. 21 Organes de la société

a.	Assemblée de Société	AS
b.	Comité Directeur	CD
c.	Commission technique	CT
d.	Commissions spéciales	
	Commission Activités Extra-Sportives	CAES
	Commission du Chalet	CCH
	Commission des Honoraires	CH
	Team communication	TC
e.	Instance de révision	IR

Assemblée de société -

Art. 22 Date et composition

L'instance suprême de la société est l'AS. L'AS ordinaire se déroule une fois par année, en règle générale au cours du 1^{er} trimestre de l'année.

Elle se compose :

- a. des membres actifs,
- b. des membres honoraires et membres d'honneur,
- c. des membres du CD et de la CT,
- d. des membres libres
- e. de l'instance de révision.

Art. 23 Compétences

Les tâches et compétences inaliénables suivantes incombent à l'AS :

- définition et modification des statuts,
- élection/réélection des membres du comité directeur
- élection/réélection des membres des différentes commissions
- dissolution de la société,
- définition/modification du but de la société.

Les tâches et obligations suivantes incombent également à l'AS :

- approbation du procès-verbal de la dernière AS,
- mutations
- approbation du rapport annuel de la présidence et de la direction technique, des autres rapports doivent figurer dans l'invitation à l'AS
- approbation des comptes annuels de la société,
- fixation des cotisations des membres,
- approbation du budget annuel,
- définition de la compétence financière du comité directeur
- élection de l'instance de révision,
- approbation des règlements,
- décision d'exclusion de membres,
- utilisation du produit de la liquidation
- fixation [ou prise de connaissance] du programme annuel,
- élection des autres membres des CT,
- honneurs

À l'ouverture de chaque assemblée, le président/la présidente donne connaissance de l'ordre du jour à l'assemblée et nomme les scrutateurs.

Art. 24 Saisie des demandes

Les demandes à l'AS doivent être adressées par écrit au CD au plus tard 40 jours avant l'AS.

Art. 25 Convocation, quorum

L'invitation à l'AS doit être faite 3 semaines avant l'AS par écrit, accompagnée de l'ordre du jour et du procès-verbal de la dernière AS. **L'AS ainsi convoquée peut délibérer valablement indépendamment du nombre de membres présents.**

Art. 26 AS extraordinaire

Le CD, ou un cinquième des membres ayant le droit de vote peut en tout temps demander la convocation d'une AS extraordinaire, en indiquant les points à traiter.

L'AS extraordinaire doit se dérouler au plus tard 12 semaines après réception de la requête.

Art. 27 Droit de vote et de proposition

Tous les membres actifs ayant accompli leur scolarité obligatoire ainsi que les membres libres et d'honneur ont le droit de vote et d'éligibilité à l'AS et ont le droit de présenter des propositions.

Art. 28 Votes et élections

A moins que le vote ou l'élection à bulletin secret ne soit décidée au préalable à la majorité simple des votants, les décisions concernant les dossiers de la société et les élections sont prises à main levée.

Les votes se déroulent à la majorité simple des voix exprimées. Le quorum minimum obligatoire prévu par la loi pour la fusion est exclu. Une révision statutaire requiert l'approbation de la majorité des voix des membres présents. La décision de la dissolution de la société requiert la majorité (quorum souhaité ¾) des voix des membres présents. En cas d'égalité de voix, la voix du président/de la présidente est prépondérante.

Lors des élections, la majorité absolue des voix exprimées est requise au premier tour et la majorité simple au second tour.

Art. 29 Contestation

Toute contestation des décisions de l'AS est sujette aux dispositions légales du CC.

Art. 30 Procès-verbal

Les décisions de l'AS doivent faire l'objet d'un procès-verbal qui est publié en envoyé en même temps que la convocation à l'AS de l'année suivante.

Art. 31 Déroulement de l'AS sans présence physique

En invoquant des raisons importantes, le CD peut renoncer à organiser l'AS avec la présence physique des personnes concernées.

Il peut :

- organiser une AS en distanciel par voie électronique. Il convient dans ce cas de garantir une discussion et une procédure de vote et d'élection par voie électronique ;
- organiser un vote ou une élection par écrit ou par voie électronique.

Les dates ainsi que la procédure de vote et d'élection sont analogues à celles de l'AS en présentiel.

Comité Directeur

Art. 32 Composition

Le CD se compose :

- f. du président/de la présidente,
- g. du/de la vice-président-e
- h. du/de la responsable technique
- i. du/de l'adjoint-e technique
- j. du/de la responsable des finances
- k. de membre(s) assesseurs
- l. d'un(e) secrétaire
- m. d'un(e) membre responsable administration
- n. d'un(e) membre responsable cotisations/mutations

Les responsables des commissions sont présents si les affaires traitées le demandent.

Il se constitue sous la présidence de son président/sa présidente. Il convient de veiller à une représentation aussi équilibrée que possible des deux sexes.

Art. 33 Conflits d'intérêts

Les membres du comité directeur s'acquittent de leurs tâches de manière conscientieuse et efficace et au mieux de leurs capacités.

Ils exercent leur activité exclusivement dans l'intérêt de la société.

S'il existe un risque de conflit d'intérêts pour un membre du comité directeur concernant une décision du comité directeur, ce membre en informe le président ou la présidente et se retire pendant les délibérations et prises de décision. En outre, le membre s'abstient de tout échange avec les autres membres du comité concernant la décision.

Si le conflit d'intérêts concerne le président ou la présidente, celui-ci ou celle-ci en informe son suppléant ou sa suppléante.

Si le membre concerné conteste le conflit d'intérêt allégué, le comité directeur prend une décision en excluant le membre concerné.

Art. 34 Durée du mandat

La durée du mandat est d'un an. Une réélection a lieu chaque année lors de l'AS. En cas de départ d'un membre pendant son mandat, l'élection de son successeur intervient lors de l'AS suivante pour la durée restante du mandat.

Un mandat commence avec l'élection lors de l'assemblée de société

La durée totale du mandat d'un membre du comité directeur n'est pas déterminée.

Art. 35 Tâches

Le CD gère les affaires courantes et représente la société à l'extérieur.

Il est notamment responsable de :

- la direction générale de la société conformément aux statuts et règlements et aux cahiers des charges
- la représentation de la société à l'extérieur par le président/la présidente ou un membre du CD.
- l'élaboration des règlements,
- la définition des tâches, responsabilités et compétences sur la base des règlements et de l'élaboration de l'organigramme.

Art. 36 Convocation

Le CD se réunit dès lors le président/la présidente ou la majorité des membres l'estime nécessaire.

Art. 37 Prise de décision

Le quorum est atteint en présence de la majorité des membres. Si aucun membre du CD ne demande de délibération orale, la prise de décision par voie de circulaire est valable. La prise de décision par courrier électronique est possible.

Art. 38 Droit de signature

Le président/la présidente et/ou le vice-président/vice-présidente signent valablement à deux avec le/la responsable des finances ou un autre membre du CD.

Pour les placements en titres et les transactions, le président/la présidente et le/la responsable des finances signent à deux. Pour la caisse et les comptes courants bancaires, le/la responsable des finances dispose de la signature individuelle.

Commission technique

Art. 39 Composition et quorum

La CT se compose :

- du/de la responsable technique
- de l'adjoint.e au responsable technique
- du/de la secrétaire

Chaque groupe doit être représenté. Il convient de veiller à une représentation aussi équilibrée que possible des deux sexes. La CT se constitue sous la présidence de son/sa responsable technique. L'appartenance à la CT et sa composition sont définies par voie réglementaire.

Le quorum de la CT est atteint lorsque la majorité de ses membres est présente.

Art. 40 Tâches

La CT est notamment chargée :

- de coordonner toutes les questions gymniques portant sur les entraînements, les compétitions et l'appartenance à Jeunesse et Sport.
- de faire des propositions au CD quant à la participation aux compétitions, championnats et fêtes de gymnastique organisés par les associations,
- d'intégrer les gymnastes individuel.le.s dans la gymnastique de société

Art. 41 Convocation

La CT se réunit dès lors que la direction technique ou la majorité des membres de la commission l'estime nécessaire.

Art. 42 Commissions spécifiques

Le CD peut former des commissions pour certaines tâches spécifiques.

Instance de révision

Art. 43 Composition et élections

L'AS élit pour un mandat de trois ans quatre réviseurs qui constituent l'instance de révision. Les membres du comité directeur ne sont pas éligibles. La réélection est autorisée.

L'AS peut également élire une société de révision externe pour la même durée de mandat.

Art. 44 Tâches

L'instance de révision vérifie notamment les comptes annuels et le bilan de la société, les éventuels fonds, les caisses des commissions ainsi que les comptes des fêtes et présente son rapport lors de l'AS annuelle. Elle est en tout temps autorisée à consulter la comptabilité ainsi que les pièces justificatives durant l'année en cours.

Art. 45 Bureau de vote et d'élection

Si nécessaire, l'instance de révision dirige le bureau de vote et d'élection lors de l'AS.

VI. Administration

Art. 46 Procès-verbal

Les décisions prises lors des assemblées de la société ainsi que des séances du comité directeur et des commissions font l'objet d'un procès-verbal.

Art. 47 Règlements

Les tâches, responsabilités et compétences du CD et des commissions doivent obligatoirement être stipulées dans un cahier des charges ou par voie réglementaire.

Art. 48 Compétence

Le CD est compétent pour édicter des règlements. Par ailleurs, les règlements requièrent l'approbation de l'AS.

Art. 49 Archives

La société conserve toutes les pièces des dossiers, documents et objets importants dans une archive ou sous forme numérique. Les obligations légales de conservation sont régies par les dispositions du CO. Les dispositions plus précises sont fixées par voie de directives.

Art. 50 Protection et sécurité des données

La société respecte les dispositions légales en vigueur portant sur la protection et la sécurité des données.

Elle s'assure notamment que seules les données des membres nécessaires à l'accomplissement des objectifs de la société sont compilées et que ses membres ont donné leur accord pour la transmission de leurs données à des tiers.

VII. Responsabilité

Art. 51 Responsabilité

Seule la fortune de la société répond des dettes de cette dernière. Toute responsabilité personnelle des membres est exclue, sous réserve d'un comportement pénalement répréhensible.

VIII. Finances

Art. 52 Exercice financier

L'exercice financier correspond à l'année civile.

Art. 53 Recettes

Les recettes de la société se composent en particulier :

- des cotisations des membres,
- des subventions,
- des revenus de la fortune de la société,
- des gains engendrés par les manifestations,
- des contributions volontaires (donateurs) et des legs

Art. 54 Dépenses

Les dépenses de la société se composent en particulier :

- des cotisations versées à l'association,
- des frais de gestion
- des frais d'exploitation
- des contributions aux frais des groupes et des gymnastes individuel.le.s aux championnats et fêtes organisés par les associations FSG,
- des contributions versées aux groupes pour leur permettre d'acheter des engins et du matériel,
- de la prise en charge des indemnités et frais pour les moniteurs/monitrices
- des dépenses extraordinaires hors budget

Les compétences en matière de dépenses extraordinaires de la société sont fixées doivent être validées par le CD.

Art. 55 Cotisations des membres

Le type et le montant des cotisations des membres sont fixés chaque année par décision de l'AS sur proposition du CD.

Les cotisations sont dues pour toute l'année civile.

Art. 56 Exonération de cotisation

Les conditions régissant l'exonération de cotisation de membre sont fixées par CD.

IX. Chalet

Art. 57 Lieu

Le chalet "Le Roc" sis aux Prés-d'Orvin est la propriété de la société FSG Bienné Romande

Art. 58 Administration

La gestion du chalet est effectuée par la Commission du Chalet.

Le responsable, le caissier et le caviste sont nommés par l'AS

Art. 59 Tâches

La Commission du Chalet est responsable de la bonne gestion et de l'entretien du Chalet.

L'établissement d'un règlement du chalet est validé par le CD.

X. Dispositions finales

Art. 60 Cas particuliers

Les statuts de la FSG, s'appliquent par analogie à tous les cas qui ne sont pas réglés par les présents statuts.



Art. 61 Dissolution

La dissolution de la société ou d'une section ne peut être décidée que lors d'une AS extraordinaire convoquée à cet effet et à la majorité de ¾ des voix des membres présents.

Art. 62 Utilisation de la fortune en cas de dissolution de la société

En cas de dissolution de la société, l'ensemble de la fortune, fonds et biens inclus, seront confiées en dépôt aux autorités municipales pour être mise à disposition d'une nouvelle Société Fédérale de Gymnastique Biel/Bienne Romande à fonder dans la même localité. Elle doit adopter le même esprit que celui de la société dissoute et conformément au but de cette dernière.

Art. 63 Dispositions antérieures et entrée en vigueur

Les présents Statuts remplacent les Statuts signés le 25 mars 2013 ainsi que les deux avenants du 11 mai 2012. Ils ont été approuvés lors de l'AS du 4 février 2025. Ils entrent en vigueur sur approbation par le comité directeur de l'association membre TBS Turnverband Seeland

Lieu et date

Pour la société FSG Biel/Bienne Romande

Le président / la présidente

Le / la secrétaire

Les présents Statuts ont été approuvé par le comité directeur de l'Association cantonale de gymnastique lors de sa séance du [par voie de circulaire le].

Le président / la présidente

Le / la secrétaire

Agenda 2026

20.12.2025 – 04.01.2026	Vacances Bienne
04.02.2026	Assemblée Générale
07.02 - 15.02.2026	Vacances Bienne
28.03.2026	Soirée au Palais des Congrès
03.04 - 19.04.2026	Vacances Bienne
25.04.2026	Journée du bois et nettoyages au Chalet le Roc
30.05.2026	Sortie des Honoraires
05.06 – 06.06.2026	Courses de Bienne (100km)
02.07.2026	Soirée Grillades
04.07 – 09.08.2026	Vacances Bienne
22.08.2026	Kermesse au Chalet le Roc
Date à définir 09.2026	Honoraires soirée d'information
12.09.2026	Journée du bois et nettoyages au Chalet le Roc
19.09 – 11.10.2026	Vacances Bienne
4^e dimanche 10.2026	Trüelete Douanne
Date à définir 10 ou 11.2026	Roue des Millions
Date à définir 12.2026	Fondue du Comité et des Commissions
24.12.2026 – 10.01.2027	Vacances Bienne
03.02.2027	Assemblée de Société

PV assemblée générale 2025

Assemblée générale 05 février 2025

Appel et nomination des scrutateurs

Présidente

Monique Antenen ouvre la 13ème assemblée générale de la FSG Bienn Romande à 19h07.

Un ordre du jour en 15 points est accepté par l'assemblée. Monique propose de renommer le point 9 Budget / Cotisation et rajouter un point 13 Kermesse. L'ordre du jour modifié a été accepté.

Elle salue les membres présents et demande de se lever pour observer une minute de silence pour les personnes disparues durant l'année écoulée.

Monique propose 2 scrutateurs : Werner Major et Valérie Hecklé, qui sont acceptés par levé de main.

Total des membres : 190 personnes

Présentes : 78 personnes

Excusées : 38 personnes

Non-présentes et non-excusées : 74 personnes (désolant selon Monique)

Approbation du PV de l'AG du 09.02.2024

Avant l'approbation Monique signale quelques erreurs qui se sont glissées au point 4 du PV de l'Assemblée générale du 09.02.2024 qui se trouvent dans le Gymmissimo. Elle présente la version corrigée qui est acceptée par un levé de main.

Correspondance

Monique énumère les différentes courriers reçus depuis l'assemblée générale de l'année dernière :

- Divers Mails de l'Association Seelandaise de Gymnastique ainsi que de la Fédération de Gymnastique à Aarau.
- Divers mails de Mme Hemund, responsable Events du CTS par rapport à la soirée 2024 (au Palais des Congrès (dégâts/ frais de nettoyage).
- Divers mails du Turnzentrum Bern par rapport à la construction et à l'exploitation de la nouvelle halle à Boujean.
- Démission de Céline Peyer de son poste de gestion des convocations – mutations – cotisations et de celui de la Roue des Millions.
- Démission de Vanessa Lebet de son poste de secrétaire de séances du Comité Central et de la Commission technique.
- Démission d'Ernest Krähenbühl de son poste de caviste dans la Commission du Chalet
- Demande de changement de statut de membre honoraire travaillant à membre honoraire non travaillant.
- Avis de décès et des cartes de remerciements de la part de la famille des membres suivants : Pierre Schweizer et Denis Jeanneret-Gris.

- Deux cartes plus réjouissantes : en février la naissance d'un petit Théo fils de Vanessa et Julien Lebet et en janvier 2025 celle d'une petite Hailey, fille de Natacha Sieber et Yann Fankhauser.

Mutations

ADMISSIONS

Adultes (15)

Nom	Prénom	Sections
Ballestraz-Hasler	Natalia	Gymnastes actives
Besançon	Nathalie	Gymnastes actives
Chatelain	Jean-Pierre	Gymnastes actifs
Despont Chavanne	Monique	Gymnastes actives
Droz	Angélique	Gymnastes actives
Eggli	Ava	Gymnastes actives
Flores	Sergio	Gymnastes actifs
Grenacher	Océane	Gymnastes actives
Houriet	Marc	Membre libre trav.
Jonkers	Annaïk	Gymnastes actives
Marti	Ursula	Gymnastes actives
Pascu	Anastassia Nicole	Gymnastes actives
Ratte	Monica	Gymnastes actives
Werther	Markus	Gymnastes actifs
Zaugg	Kim	Gymnastes actives

Jeunesses (25)

Nom	Prénom	Sections
Abt	Linna	Fille
Ackermann	Sevan	Parents-enfants
Béguelin	Telma	Fille
Bessire	Samia	Fille
Borruat	Lucille	Fille
Colamartino	Talya	Fille
Cuche	Alicia	Fille
Di Nardo	Clarissa	Fille
Garcia	Gaya	Fille
Guiro	Ayana	Parents-enfants
Jaccoud	Lumen	Fille
Jeanmaire	Mila	Fille
Laflemme	Léana	Fille
Müller	Neah	Parents-enfants
Pauli	Noé	Parents-enfants
Perrier	Lou	Parents-enfants
Poget	Louis	Garçon
Rachetta Amigo	Lola	Fille
Ratte	Matteo	Garçon
Scholl	Ariel	Parents-enfants
Schwaar	Shanya	Fille

Sommerhalder	Lia	Parents-enfants
Treier	Thibault	Parents-enfants
Varré	Amélia	Fille
Zimmermann	Oxana	Fille

DÉMISSIONS

Adultes (20)

Nom	Prénom	Sections	
Carnevale	Edoardo	Gymnastes actifs	
Castella	Leonie	Gymnastes actives	
Chalon	Déborah	Gymnastes actives	
Chavanne	Maria	Gymnastes actives	
Christinaz	Chantal	Memb.hon.non trav.	
Gavrilovic	Snezana	Gymnastes actives	
Gibellini-Maes	Angélique	Dames	
Jeanneret	Denis	Hommes	Décès
Joseph	Sonia	Gymnastes actives	
Marolf	Jean-Daniel	Hommes	
Mathez	Diane	Gymnastes actives	
Mougin	Sara	Gymnastes actives	
Perroud	Margrit	Dames seniors	
Remy	Sébastien	Gymnastes actifs	
Schärer	Agnes	Gymnastes actives	Décès
Schweizer	Pierre	Membre hon. trav.	Décès
Selmane	Ilias	Gymnastes actifs	
Spechbach	Jennifer	Gymnastes actives	
Winkenbach	Alicia	Gymnastes actives	
Zumbühl	Sylvia	Membre hon. non trav.	

Jeunesses (30)

Nom	Prénom	Sections
Agri	Sabrina	Fille
Aharonian	Thaïs	Fille
Barth	Elliott	Garçon
Beuchat	Tiana	GAF
Bitetti	Miriam	Fille
Boldini	Shanilla	Fille
Büchel	Lynn	Fille
Castillo Ascencio	Raymi Eliseo	Enfantine
De Riccardis	Giulia	Enfantine
El Asri	Assia	Fille
El Falahi	Aya	Enfantine
Giglio	Daria	Agrès
Hiller	Lucie	Enfantine
Le Rézollier	Mathys	Garçon
Leonardi	Maxime	Enfantine

Leonardi	Robin	Enfantine
Marcot	Kendy	Garçon
Marques Andrade	Gabriela	Agrès
Meyer	Thibault Theo Romain	Enfantine
Meyer	Cataleya Romane Lea	Enfantine
Nuzzo	Giulia	Agrès
Ory	Faustine	Enfantine
Picariello	Delia	Agrès
Rime	Pauline	Enfantine
Schemionek	Lamis-Sophia	Agrès
Sciré	Noa	Parents-enfants
Sperti	Sofia	Agrès
Treier	Eléonore	Parents-enfants
Tschopp	Emilia	GAF
Zanolli	Giulia	Parents-enfants

MUTATIONS

Adultes (1)

Nom	Prénom	Sections
Gerber	Damien	Gymnaste actifs > membre passif

Jeunesses (4)

Nom	Prénom	Sections
Ackermann	Kimi	Parents-enfants > enfantine
Jorand	Jeremy	Parents-enfants > enfantine
Ory	Faustine	Parents-enfants > enfantine
Zardas	Themis Toklis	Enfantine > Agrès

Rapports

De la Présidente, Monique Antenen

Monique fait le bilan de l'année 2024. Il est réjouissant d'accueillir deux nouveaux groupes au sein de la Biennne Romande : les cerceaux aériens et le power yoga. Les détails sur ces deux groupes seront évoqués dans le rapport de la responsable technique plus tard. L'espoir est que ces deux groupes rencontrent un grand succès.

Elle relève que les évènements prévus en 2024 ont tous pu se dérouler dans les meilleures conditions.

La grande soirée au Palais des Congrès a été un véritable succès, faisant salle comble ! Intitulée « La Biennne Romande aux Jeux Olympiques », en référence à ceux qui se sont déroulés à Paris, elle a offert un programme d'exception présenté par les gymnastes sur scène a enthousiasmé tout le public.



Pour des raisons financières et par manque d'intérêt des participants, la sortie des honoraires n'a pas eu lieu en 2024. Ce qui est réjouissant, c'est que grâce à une nouvelle formule, elle aura bien lieu cette année.

Elle relève la participation record de 70 personnes à la grillade qui s'est déroulée sous un magnifique soleil à la Place Robinson à Mâche.

En revanche, elle soulève que le nombre participantes et participants à la Kermesse était plus modeste cette année. Elle relève toutefois que 6 équipes de 5 participants ont pu se former et ont participé aux divers concours du matin (contre 5 équipes de 4 personnes l'an passé). À midi, un délicieux bœuf Stroganov, préparé par Céline et son équipe, a été dégusté. En soirée, la raclette a attiré moins de convives que l'an dernier. Elle remercie tous les participants et organisateurs pour cette journée et souhaite que cette année encore les membres puissent profiter de cette occasion pour partager des moments de convivialité.

En octobre, les athlètes du groupe athlétisme jeunesse ont participé à la course relais de la Trüelete à Douanne. Ils y participeront à nouveau cette année et Monique invite à venir les venir les encourager.

Cette année a également été marquée par l'implication dans la construction et la future mise en service de la nouvelle halle de Boujean. Yannick Walzer, membre du Comité central, représente la Biennne Romande au sein du Turnzentrum Bern (TZB), l'organisme en charge de ce projet. Le transfert des entraînements des groupes GAF et Free Style Gym, ainsi qu'éventuellement du groupe agrès, est envisagé dans la nouvelle halle. Cependant, de nombreux points restent à clarifier et Monique continuera à tenir les membres informés de l'avancement de ce projet.

Elle termine par remercier tout le Comité Central pour leur travail et leur engagement, les membres des commissions, les gymnastes et celles et ceux qui s'engagent pour la Biennne Romande.

De la responsable des finances, Marida Flückiger

Elle passe en revue la liste des différentes valeurs sur les comptes et les charges. L'exercice 2024 présente un bénéfice de CHF 3'620.47. Elle précise qu'en cas de questions elle se tient à disposition.

Des finances extra-sportives, Jocelyne Kalt

Soirée 2024 :

Bénéfice final de CHF 5'409.- (buvette CHF 2'559 et CHF 2'274 tombola).

Frais location CHF 4'187 palais de congrès.

Par rapport à 2024, le bénéfice est de CHF 1'000.-

Roue des Millions 2024 :

Il y a eu moins de monde car c'était le même soir que le First Friday et qu'un match à domicile du HC Biennne.

Bénéfice : 2'795 CHF (la caisse jeu à moins bien fonctionné car moins de monde)

Des réviseurs, Morgan Aubry

Rapport des réviseurs 2024

Les réviseurs et les caissiers se sont retrouvés le 22 janvier 2025 chez Marida. Toutes les caisses ont été vérifiées et contrôlées. Ils ont pu constater que les chiffres étaient exacts et que les comptes sont très bien tenus. Les réviseurs recommandent ainsi à l'assemblée d'accepter les comptes de l'année 2024. Le bilan et le compte de résultat sont acceptés par un levé de main. Monique reprend la parole et remercie Marida pour son travail.

Sur les revenus du cheval d'arçon

Le cheval d'arçon a récolté une somme de 216.80 CHF (pour la jeunesse)

De la responsable technique, Mélanie Champion

Sur le plan administratif, Vanessa Lebet – anciennement Sieber – a démissionné de son poste de secrétaire de séance au comité technique. Mélanie remercie Léticia Rime d'avoir repris ce rôle.

La ville de Biel/Bienne a décidé de changer les horaires d'entraînement dans les salles. Les plages horaires passent de 2h à 1h30 et les prix ont diminué. Ce changement d'horaire n'est pas idéal pour tous les groupes. Cela ne laisse plus beaucoup de temps d'entraînement après monté et rangé les engins. Heureusement, la gratuité des salles pour les enfants ne change pas. Un bilan de cette situation sera fait cet été.

Mélanie se réjouit d'accueillir deux nouveaux groupes au sein de la société qui compte ainsi 14 groupes. Mathilda Vuille (championne suisse de la discipline et qui a participé aux championnats du Monde, rien que ça !), offre aux jeunes de 8 à 16 ans la possibilité de s'entraîner au **cerceau aérien**.

Le second groupe est le cours de **power yoga**, donné par Jocelyne Kalt. Ce cours a lieu 2x par mois le mercredi à l'école des Peupliers de 19h45 à 21h. Mélanie demande de faire de la pub pour ces groupes !

Mélanie remercie également Morgan Aubry et Michelle Studer pour l'aide administrative qu'ils lui apportent au groupe Athlétisme actif.

Dans les autres groupes, tout se passe bien de manière générale.

Le groupe GAF a participé à 6 compétitions cette année 2024, avec quelques belles places.

Spiez – championnat bernois par équipe et individuel : 3^{ème} par équipes en Programme Open (PO), 2^{ème} en équipe P6A et Emilia Tschopp s'est classée 2^{ème} en individuel.

Uetendorf à la journée cantonale bernoise : 4^{ème} Neela Chassot, 5^{ème} Jana Dib en (PO) et 7^{ème} Océane Grenacher en P6A.

Bravo aux filles pour leur travail et leurs résultats ainsi qu'aux moniteurs qui les accompagnent !

Les groupes Jeunesse athlètes ainsi qu'Athlétisme actifs ont participé à la traditionnelle Trüelete, le 28 octobre dernier. Suivie d'une succulente raclette au chalet sous le soleil.

Le groupe volley a terminé 4^{ème} sur 8 équipes lors du championnat de l'AGJB. Bravo !

Mélanie présente quelques photos des différentes sorties que les groupes ont fait en 2024, quel plaisir d'allier du fun à ses entraînements !



Mise à part l'arrivée de Mathilde Vuille, dans la team motivée des moniteurs, il n'y a pas beaucoup de changements et Mélanie remercie tous les moniteurs pour leurs engagements et le bon fonctionnement des entraînements.

Elle évoque rapidement la belle soirée 2024 que nous avons vécue sous le signe des Jeux Olympiques grâce aux différents shows des 10 groupes sur scène et remercie Nathalie Leuenberger pour la présentation.

Carnaval 2025 : la société s'est engagée envers la Guilde de Carnaval pour la vente des plaquettes mais recherche encore du monde pour le samedi midi et dimanche. Elle demande à l'assemblée de s'engager car lors de cette opération nous pouvons toucher des personnes externes à la société pour nous sponsoriser. Elle rappelle que le sponsoring est demandé par tous, et non pas seulement aux participants à la Fédérale. Elle demande le soutien de tous les membres car c'est grâce à ce genre d'action que les cotisations n'augmentent pas.

A noter, que nous recevrons un bénéfice sur les plaquettes vendues. Si des personnes sont encore intéressées à donner de leur temps, elles peuvent s'annoncer auprès d'elle.

Le thème de la soirée 2025 sera « la Bienn Romande à Hollywood ! ». 10 groupes seront présents sur scène pour assurer le spectacle. Venez les applaudir !

La Fête Fédérale de gymnastique aura lieu à Lausanne en 2025 :

Malheureusement les d'enfants n'étaient pas motivés à s'inscrire. Nous représenterons la B.R avec les groupes Team Tonic et Athlétisme actifs pour ce qui est du boulet, longueur, sprint et des épreuves d'agilité et coordination.

A GAF, c'est Océane et Anastassia qui représenteront les couleurs de la Bienn Romande. N'hésitez pas à venir nous soutenir !

Pour récolter des fonds, nous aurons peut-être l'occasion de réorganiser un First Friday. Affaire à suivre !

Une nouvelle salle de gymnastique ouvrira cet été et nous envisageons de proposer déjà au groupe GAF les entraînements dans cette halle (Macolin sera en rénovation). A voir pour la suite avec les autres groupes agrès. Yanick Walzer donnera plus de détails au point 15 Divers et imprévus.

Des chiffres dans l'organigramme technique pour l'année 2025:

23 moniteurs pour 14 groupes, 20 entraînements hebdomadaires. Cela représenterait un total de 35 heures d'entraînements par semaine, soit environ : 1300 heures par année !

Pour conclure, un grand merci à Léticia et William qui l'aident dans ses tâches de responsable technique.

Et surtout un énorme merci et bravo à tous les moniteurs pour leur dévouement en halle !

D'un membre de la commission des honoraires, Rémy Meier

Comme personne ne s'est présenté pour reprendre le poste de responsable des honoraires, la commission des honoraires s'est réunie le 22 mai 2024 pour en discuter.

Les membres de la commission des honoraires ont décidé de supprimer le poste de responsable des honoraires et de se répartir les tâches de la manière suivante :

- Convocations Werner Major
- Correspondance Marlyse Frésard
- Annonces de décès Joseph Treier

Ils proposent d'accepter un nouveau membre de la commission. Rémy Meier qui se chargera de l'organisation de la sortie des honoraires. Monique a accepté de faire le discours lors de la soirée info du mois de septembre. Elle passe la parole à Rémy Meier qui donne quelques informations concernant la sortie des honoraires 2025 qui aura lieu le 17 mai 2025 au Fischerei Park à Worben. Déplacement individuel. Pour plus d'informations, prendre contact avec Rémy Meier (20 et 30 CHF la journée /par personnes). Selon la liste honoraire, les partenaires de vie des membres honoraires peuvent également s'inscrire. Une liste circule durant l'assemblée.

Inscription obligatoire. Les détails suivront par mail. La société financera le repas à hauteur de CHF 20 par membre honoraire.

Du responsable du chalet, Alain Treier

Point 1 : Demande de permis de construire pour le gravillonnage du chemin des rocs, accès au chalet.

L'OACOT a refusé notre proposition de compromis. Nous avons deux options : retrait de la demande de permis ou maintien de la demande, le permis est refusé et nous faisons recours contre cette décision.

Point 2 : le 4 mars aura lieu le 1er atelier participatif concernant la valorisation et la pérennisation des possibilités d'hébergements dans la région des prés d'Orvin. Impulsion donnée par la création de la "marque" Grand Chasseral. 17h-19 administration communale Orvin 13 chalets y participe.

Point 3 : Contrôle électrique (tous les 10 ans) Différentes installations doivent être réparées, mises aux normes. Mühlematter SA (électricien) a été mandaté et une visite est prévue en mars.

Suite à la visite de l'AIB, différentes mises aux normes seront également effectuées.

Point 4 : Suite à des remarques concernant l'humidité au chalet, test d'un déshumidificateur.

Point 5 : Construction illégale autour du chalet. Nous avons pris l'initiative de démanteler le seul abri qui avait moins de 30 ans: l'ancien bar en métal. Le reste, peut rester. Confirmation définitive de la commune toujours ouverte.

Point 6 : Commission du chalet et gardiens. Ernest se retire comme caviste. Merci à Jean-Daniel qui prend la succession.

Pour l'instant, ils ne sont que 7 gardiens pour beaucoup de réservations. Pour conclure, Alain remercie son équipe pour les jobs effectués lors des journées bois entre autres.

Remise des distinctions

50 ans de société

Danièle Barth et René Hodler

60 ans de société

Christian Antenen

70 ans de société

Maxime Cortat

Démissions

Poste de caviste Ernest Krähenbühl

Poste de convocation, mutation, cotisations et Roue des Millions Céline Peyer

Poste de secrétaire de séances du Comité Central et Commission technique Vanessa Lebet

Poste d'adjointe annonces livret de la Soirée Bruna Gertsch

Monique précise que ces personnes seront invitées à la fondue des comités et des commissions en fin d'année.

Nominations

Membre honoraire : aucun membre honoraire cette année (rappel, selon les statuts : 20 ans de société et avoir fait partie d'un comité ou commission).

Renouvellement du comité et des commissions

Comité Central :

Présidente	Monique Antenen
Vice-président(e)	Vacant
Responsable technique	Mélanie Champion
Vice-responsable technique	William Flückiger
Responsable finances	Marida Flückiger
Secrétaire de séances	Sandrine Vernez
Membre assesseur	Yannick Walzer
Membre assesseur	Vacant

Commission Activités Extra-Sportives (CAES)

Démission Roue des Millions Céline Peyer

Démission Adjointe / annonces livret de la Soirée Bruna Gertsch

Monique rappelle que ces postes sont importants pour le bon fonctionnement de la société. Et que les personnes intéressées sont priées de prendre contact avec Monique.

Commission du Chalet

Démission Caviste Ernest Krähenbühl

Nomination Caviste Jean-Daniel Zosso

Commission des honoraires

Suppression du poste de responsable

Changements de fonctions :



Convocation soirée info	Werner Major
Correspondance	Marlyse Frésard
Annonces des décès	Josef Treier
Nomination organisateur sortie des honoraires	Rémy Meier

Commission technique

Démission secrétaire de séance	Vanessa Lebet
Nomination secrétaire de séance	Léticia Rime

Team communication

Démission	Céline Peyer
Archives	Toujours vacant

Personne ne s'annonce à l'assemblée pour remplacer les postes vacants.

Le nouvel organigramme est accepté par un levé de main.

Réviseurs

Les réviseurs suivants ont été nommés jusqu'en 2027 :

Morgan Aubry	Cédric Décosterd
Gaël Décosterd	Valérie Hecklé

L'assemblée accepte par un levé de mains les 4 nominations.

Budget / Cotisations

Le budget est présenté par Marida avec un bénéfice de CHF 40.00 en 2025 et accepté par un levé de main.

Pour 2025, les cotisations restent inchangées pour tous les groupes. En 2026, il y aura probablement une hausse des cotisations pour les groupes qui s'entraineront dans les nouvelles halles de Boujean.

Plus d'explications seront données au point 15. Divers et imprévus.

Acceptation du budget 2025 par main levée.

Plan de travail

Le plan de travail 2024 se trouve sur le site de la Biennne Romande. Les dates importantes sont dans le Gymmissimo.

Fête Fédérale de gymnastique

Prise de parole Monique. La Fête Fédéral de Gymnastique (FFG) se déroulera à Lausanne du 12 au 22 juin 2025, le 1^{er} week-end est réservé aux groupes « jeunesse » et le 2^{ème} à ceux des adultes en société.



Soirée au Palais des Congrès

Samedi 29 mars 2025.

Augmentation des prix car location de la salle élevée. Depuis 1988 les prix n'ont pas été augmentés 20.- et 10.- (8 places à table).

Billet uniquement en ligne (billet code barre). Venir avec son billet à l'entrée. Les invités & sponsors invités le recevront le soir même.

Il n'y aura plus de système avec les tampons mais le public recevra un bracelet car les années précédentes on a constaté trop de fraudes.

Monique annonce qu'une billetterie en ligne sera ouverte et explique comment l'utiliser.

Cette année tout se fera par e-mail à l'adresse soiree@bienneromande.ch

Quelqu'un dans l'assemblée signale qu'une erreur s'est glissée dans le programme. : Starlight c'est le groupe jeunesse athlète.

Monique rappelle que Benjamin aura besoin de volontaires pour le bar et la vente de pâtisseries sucrées ou salées, les personnes intéressées peuvent s'annoncer auprès de lui.

Kermesse

Monique annonce la date et commente les quelques photos du PowerPoint.

Roue des Millions

La date reste à définir. La date sera annoncée sur le site Internet dès le mois d'août

Divers et imprévus

- Nouvelles halles de Boujean. Nouveau lieu d'entraînement. Les groupes qui pourront s'y entraîner reste à définir. Cette halle sera louée par la ville de Bienn (CAS, TZB et skating) projet 26 millions. Yannick représente la BR au comité du TBZ. Macolin sera fermé donc déplacement des entraînement GAF.

Marida reprend la parole et annonce que le comité central a décidé de faire un prêt de CHF 20'000.00 pour l'acquisition de matériel dans la halle. Ce prêt devra être remboursé dans les 2 ans suivant l'ouverture de la halle.

Des flyers seront distribués (aide à subventionner cette halle) sur les tables lors de la soirée de gym.

Monique remercie, au nom du Comité Central, tous ceux qui étaient présents ce soir et clôture la séance.

L'assemblée est levée à 20h38.

La présidente
Monique Antenen

La secrétaire
Sandrine Vernex

A vos agendas

Kermesse

22.08.
2026

Le 22 août prochain aura lieu la grande fête de l'été, la Kermesse !

Nous nous retrouverons au Chalet Le Roc aux Prés-d'Orvin.

La journée débutera par le fameux concours par équipe, où vous pourrez défier vos adversaires à des jeux tous plus fous les uns que les autres.

À midi nous profiterons d'un repas fraîchement préparé par les équipes en cuisine.

L'après-midi, le filet de volley sera monté pour taper quelques balles ou alors vous préférez sortir un tapis pour jouer aux cartes ? A vous de choisir, au Chalet tout est possible !

Le soir, les fours à raclette tourneront à plein régime, pour prolonger le plaisir de la table !

En soirée, la musique sera enclenchée et tout le monde sortira son plus beau déhanché pour un maximum de folies !

Au plaisir de vous y voir nombreux, avec vos familles, amis, tout le monde est le bienvenu.

Roue des Millions

La Roue des Millions aura normalement lieu au mois de novembre. La date sera connue et publiée en septembre sur l'agenda de notre site.

Venez tenter votre chance et vous gagnerez peut-être de magnifiques prix, à savoir des bons d'achat, des paniers garnis, des Tête de Moines, des assortiments de chocolats et bien plus.

Vous pourrez également profiter d'une petite offre de restauration : hot-dogs, sandwiches, pâtisseries et boissons sont en vente sur place.

Tous les membres, leur famille et amis de la société sont invités à venir profiter de cette soirée de jeu ! Alors pensez à faire de la pub autour de vous.

Rapports annuels pour 2025

Groupes

Parents-enfants par Léticia

Notre groupe, qui compte 14 paires parent-enfant, est toujours super motivé et cela fait très plaisir à voir ! Chaque semaine, nous découvrons des jeux, des engins, des nouveaux postes afin que les enfants progressent et dépassent leurs appréhensions, le tout bien évidemment dans la joie et la bonne humeur !

Le spectacle, avec nos super-héros fût un très beau moment. Chacun a eu beaucoup de plaisir.

Cette année, nous avons eu la possibilité d'aller faire une leçon à la forêt et de grimper sur la Pierre-aux-Sarrasins, ce qui est toujours une fierté pour les enfants. Finalement, l'année s'est terminée sur une sortie en forêt avec des 4-heures bien mérités.

Je remercie chaleureusement chacun de mes participants pour ces super moments passés tous ensemble à découvrir l'univers de la gym !



Enfantine par Aurélie

Au cours du mois d'août, le groupe de la section enfantine a connu de nombreux changements. Trois élèves de 3H ont quitté le groupe, tandis que six nouveaux élèves de 1H nous ont rejoints. Nous comptons désormais un total de 17 enfants. En mars, nous avons eu le plaisir de monter sur scène pour présenter notre numéro de Schtroumpfs, un moment très apprécié par tous.

Je tiens également à remercier les parents d'élèves pour leur soutien lors de mon remplacement en août.



Gymnastique Artistique Féminine (GAF) par Roxana Pascu avec Sandrine Vernex, Anastassia Pascu, Marc Houriet et Nils Lang

Cette saison, nos gymnastes ont pris part à 5 à 7 compétitions, représentant fièrement la société et confirmant leurs progrès constants. Les filles du programme Open ont remporté plusieurs médailles, tandis que les filles des programmes EP/PP, P1 et P2 ont également brillé.

La Fête Fédérale de Gymnastique à Lausanne (14-15 juin 2025), événement unique organisé tous les six ans, où Océane Grenacher (P6 Amateur) et Anastassia Pascu (P6 Elite) ont fièrement porté nos couleurs.

Plusieurs gymnastes ont assisté au 42ème Mémorial Arthur Gander à Morges, le 5 novembre dernier pour encourager Anastassia, représentant la Suisse, et d'autres gymnastes de classe mondiale. Quelques jours plus tard, elle a remporté la GymnovaCup à Keerberger - Belgique avec l'équipe suisse et a terminé 5ème du concours individuel Senior.

Bravo à toutes les filles pour vos belles performances cette saison !

Cette saison a aussi marqué la démission de trois gymnastes et d'une monitrice. Merci à elles pour leur engagement et tous nos vœux de réussite pour la suite.



Jeunesse agrès par Laurine et Céline

Cette année, il n'y a pas eu de sorties, ni de concours. Les entraînements ont lieu le mardi avec Céline et le vendredi avec Laurine. Le groupe est uniquement composé de filles. Elles sont environ 20 participantes en tout. Le nombre de personnes par entraînement reste régulier. Il y a toujours beaucoup de demandes concernant de nouvelles inscriptions. La liste d'attente est longue.

Les entraînements se passent bien. Les filles sont contentes de se retrouver pour passer un moment ensemble et sont super motivées. Il y a une bonne ambiance.

Céline ayant été enceinte, les deux groupes viennent exceptionnellement le vendredi avec comme monitrices Océane et Laurine. Ce sera ainsi jusqu'aux vacances de Noël.



Jeunesse athlète par William avec Fanny, Shambu et Ryan

Durant cette année 2025, le groupe jeunesse-athlètes a pris part à la soirée de la gym en mars avec un numéro intitulé « Startlight ». Une vingtaine d'athlètes se sont produits sur scène avec beaucoup de plaisir et un grand succès.

En juin, les plus motivés ont participé aux courses de Biel/Bienne, dans le cadre des 100 km. Huit coureurs ont tout donné sur différentes distances.

Notre traditionnelle grillade de début juillet au Robinson a accueilli plusieurs jeunes avec leurs parents, soirée toujours très conviviale avant les vacances d'été.

Puis le 26 octobre, nous avons pris part à la Truelete à Douanne, avec 2 équipes de 8 coureurs chacune. Ces 2 équipes ont terminé au 9^{ème} et au 11^{ème} rang de leur catégorie.



Cerceau aérien par Mathilda

Le groupe a été fondé cette année. J'ai eu la chance d'avoir, dès le début, des participantes très motivées. Nous sommes actuellement 10 et j'ai déjà quelques personnes sur liste d'attente, ce qui est très encourageant.

Cet été, nous avons organisé une sortie conviviale : un cours de cerceau le mercredi après-midi, suivi d'une glace au bord du lac.

J'espère que nous aurons encore l'occasion de nous retrouver cet hiver pour partager un moment ensemble en dehors des entraînements.



Volleyball par Céline et Manon

Chaque mardi soir au Châtelet, Roland, entraîneur fidèle et investi, organise une séance technique pour faire progresser son groupe. Les joueuses (et quelques joueurs parfois) ont l'opportunité de s'échauffer puis de participer à une série d'exercices, toujours riche et différente d'une fois à l'autre. Vient ensuite le temps du jeu qui nous permet de pratiquer avec tant de plaisir le volleyball.

Avec une diversité d'âge et de compétences sportives, l'équipe participe au championnat de l'AGJB. Ce dernier nous a menés de septembre 2024 à juin 2025 sur les routes bernoises et jurassiennes. Ce fut l'occasion de vivre ensemble des montées d'adrénaline, certains moments de frustration mais aussi quelques beaux moments d'échanges sportifs et amicaux. Cette année, nous nous sommes d'ailleurs classés au 3^e rang dans un championnat qui compte 7 équipes.

Nous profitons de remercier Michèle pour avoir arbitré nos matchs à domicile.



Team Tonic par Maya

Cette année, le groupe Team Tonic a ajouté de nouvelles cordes à son arc. Tout d'abord en confectionnant de magnifiques costumes pour le Carnaval. Associées à nos familles et amis, nos dragons multicolores sont montés sur la première place du podium.

Après ces marches costumées, nous avons découvert la discipline FIT & FUN avec laquelle nous nous sommes présentées à la Fête Fédérale de Gymnastique à Lausanne. Nous avons dû entraîner la vitesse et la coordination pour manier bâtons, cerceaux, balles et raquettes et être prêtes pour le jour J... Avec les Athlètes, nous nous sommes rendus au petit matin à Lausanne pour montrer le fruit de nos entraînements sous un beau soleil. Un grand Merci à la délégation des Hommes et des Dames pour les encouragements. Après l'effort, un repas bien mérité, une baignade dans le lac, nous avons pu profiter de magnifiques spectacles en assistant aux démonstrations des groupes agrès. Un grand moment.

Après ces belles aventures, retour aux entraînements plus traditionnels où nous avons pris soin de nos corps en pratiquant Yoga, Pilates, Aérobic, circuits, marches et baignades.

Je vous souhaite à tous une année 2026 pleine de douceurs, d'expériences à partager et de santé.



Freestyle Gym par Benjamin

Après 5 démissions en début d'année, le groupe Freestyle, composé de 20 personnes (dont 14 actives), a eu le plaisir d'être renforcé par des membres du groupe Jeunesse agrès.

Il n'y a malheureusement pas eu de sortie de groupe cette année mais le groupe a eu le plaisir d'accueillir 3 nouveau-nés. La relève est ainsi assurée.

Côté sportif, les entraînements ont toujours eu lieu avec une moyenne de participation aux alentours de 10 gymnastes. Entraînement pour examens, pour le plaisir ou juste pour un peu se détendre de la grosse semaine, tout le monde y trouve son compte. Les spécialités, besoins et envies de chacun en font un groupe très motivant où aucun entraînement ne se ressemble.

Je tiens à remercier tous les membres pour leur engagement aux entraînements ainsi que pour l'aide apportée lors des différentes manifestations.



Athlétisme actifs par Morgan avec Michelle et Mélanie

L'événement de cette année pour notre groupe était la participation à la Fête fédérale de gymnastique qui se déroulait à Lausanne. Pendant les premiers mois de l'année, nous nous sommes préparés pour ce concours.

Afin de réunir des fonds pour payer les coûts d'inscription, nous avons vendu des plaquettes lors du Carnaval de Biel, une opération qui a très bien fonctionné.

Ainsi, nous étions 12 athlètes actifs à représenter nos couleurs du 19 au 22 juin dans les disciplines du sprint 80m, du lancer du poids et, chose inhabituelle pour nous, du saut en hauteur. Cette dernière branche s'est révélée être une agréable surprise car nous avons effectué une bonne performance. Nous avons partagé ce beau moment avec la TeamTonic qui elle, participait à la discipline Fit&Fun. Merci aux dames et hommes seniors pour leur encouragement !

Comme les autres années, nous avons participé le 26 octobre à la Trüelete de Douanne.

Comme à l'accoutumée, nous avons terminé première équipe romande.

Pour le reste de l'année, nous avons continué notre rythme de deux entraînements par semaine, et sommes toujours motivés à transpirer tout en partageant des moments de franche rigolade.



Yoga power-gym par Jocelyne

Après avoir suivi une courte formation par la FSG de monitrice de gym/yoga, j'ai eu l'envie de transmettre cette discipline qui m'apporte beaucoup. Un petit groupe s'est formé au printemps, et il s'agrandit doucement.

J'ai commencé avec deux leçons par mois, mais dès la rentrée d'août, j'ai ajouté une séance supplémentaire, passant ainsi à trois leçons par mois. Dès que le temps le permettait, nous avons pratiqué en extérieur, profitant des bienfaits de la nature.

Merci à mes yogis pour leur présence et leur confiance, qui m'ont permis de découvrir et de développer cette belle aventure. Ensemble, nous progressons, améliorons nos postures, devenons plus souples, plus adroits et passons des moments agréables.



Lady-namiques par Dianore avec Jocelyne

Avec les Lady-namiques, on ne fait pas que de la gymnastique !

Chaque année, nous partons à l'aventure explorer un nouveau canton. L'objectif étant de tous les visiter et ainsi se dire un jour, que l'on aura fait le tour de la Suisse ! (Nous en sommes déjà à la moitié ;)).

En septembre 2025, nous sommes donc parties randonner et escalader Stoos à Schwytz, en empruntant le funiculaire le plus raide... du monde ! Par une météo splendide, nous avons découvert des paysages à couper le souffle.

Une sortie assez exigeante, des chemins vertigineux parfois... Cela a demandé beaucoup d'équilibre, d'endurance, d'assurance et de maîtrise de soi.

Nous félicitons toute l'équipe, car ensemble et grâce aux soutiens, aux encouragements et à la magnifique persévérance de toutes, la sortie s'est bien terminée et restera mémorable.

Encore un Grand Bravo et un Grand Merci.



Dames seniores par Monique et Josette

Cette année a été celle de la Fête Fédérale de Gymnastique à Lausanne. Quelques membres de notre groupe ont fait le voyage pour aller soutenir nos équipes. Nous avons passé une excellente journée qui restera gravée dans nos mémoires.

Cette année a vu une baisse de la fréquentation des leçons de gymnastique souvent due à des problèmes de santé de nos gymnastes, mais la bonne humeur du groupe n'en a pas été affectée.

Comme toutes les années en été, les leçons se déroulent si possible à l'extérieur et nous avons pu en profiter à plusieurs reprises. Quelques-unes d'entre nous ont aussi participé à la grillade à la Place Robinson début juillet.

Fin octobre Josette nous a annoncé sa démission, ce qui a rendu tout le groupe triste car c'est une excellente monitrice. Nous lui souhaitons le meilleur pour la suite de son parcours gymnique.

Nous cherchons donc une monitrice pour janvier 2026 car Monique ne se voit pas reprendre le groupe à elle seule, du moins pas à long terme. Si vous connaissez quelqu'un qui pourrait être intéressé, merci de lui dire de prendre rapidement contact directement avec elle (antenen.swiss@hispeed.ch).



Hommes seniors par Blaise avec Michel

Pour cette année, notre activité s'est déroulée la plupart du temps en halle. Un fait réjouissant, la fréquentation est en augmentation grâce à la venue de nouveaux membres.

Les activités annexes, comme l'an dernier, ont connu un vif succès. Un grand merci aux organisateurs :

André, Germano, Claude, Jürg et Maxime.

Une petite délégation s'est déplacée en date du 21 juin à Lausanne pour la Fête Fédérale par un temps splendide. Nous avons assisté aux différents concours de nos actifs qui ont réalisé de belles performances.

À vous tous chers gymnastes, un grand merci pour votre fidélité, votre enthousiasme et je me réjouis de vous retrouver en pleine forme en 2026.



Sortie des honoraires

La sortie des honoraires a eu lieu le 17 mai au Fischerpark de Worben. Nous étions 26, dont 18 membres honoraires. Quelques-uns et unes se sont essayées à la pêche, pas facile pour ceux qui s'y essayaient pour la première fois, heureusement il y avait des pros qui ont sorti de magnifiques truites. Ensuite, un très bon repas nous a été servi sur place. Ce fut une très belle journée ensoleillée. et nous avons eu beaucoup de plaisir. A l'année prochaine.



Amicale des dames

Cette année l'Amicale gym Biel/Bienne Romande s'est réunie au Romantica autour de 4 nonagénaires !



Activités extra-sportives

Soirée au Palais des Congrès

La soirée organisée au Palais des Congrès a rencontré un franc succès. Les membres ont fait preuve de beaucoup d'imagination, de créativité et d'implication pour offrir à tous un véritable aller-retour à Hollywood. Les spectateurs ont particulièrement apprécié la présentation des groupes en début de spectacle. L'équipe Tombola s'est réjouie de la très bonne vente des tickets et du plaisir visible des gagnants découvrant et profitant de leurs lots.

Soirée Grillades

Cette année, la grillade a eu lieu le 3 juillet à la Place Robinson à Mâche. Il y a eu moins de monde que l'année dernière peut-être en raison de la chaleur mais cet endroit est frais sous les arbres, je vous engage donc à y participer l'année prochaine. Si vous avez besoin d'un moyen de transport nous l'organiserons volontiers.



Kermesse au Chalet Le Roc

Quelle belle journée malgré tout ! La météo n'était pas des plus favorables, mais qu'importe : partager des moments ensemble, dans la bonne humeur, est l'essentiel pour réussir une journée. Le menu du midi, avec son délicieux Bœuf Stroganov, a remporté un grand succès, tout comme la raclette qui a ravi les participants et clôturé la journée de façon chaleureuse.

Roue des Millions

Une superbe édition 2025 ! La salle était presque comble ! Un grand merci à tous les joueurs pour leur présence, ainsi qu'à tous les membres qui ont œuvré avec énergie pour installer, servir, vendre et ranger, contribuant ainsi à la réussite de cet événement.

Chalet Le Roc aux Près d'Orvin par Alain

Activités d'entretien

Nous avons effectué 2 corvées de bois et d'entretien cette année. Préparation de bois, rangement du rucher et petits travaux d'entretien généraux.

Événement de la société

C'est sous une pluie intermittente que la Kermesse édition 2025 s'est déroulée !

Mais comme toujours, les jeux, le repas et les activités de la journée se sont passés dans une ambiance fabuleuse et chaleureuse. Deux faits uniques ont eu lieu depuis des décennies peut-être : le volley n'a pas été monté dans l'après-midi et la fête s'est terminée avant le dimanche... événement exceptionnel ou amené à s'établir... on verra l'année prochaine 😊.

La raclette post-Truelete a connu un franc succès ! Apéro au soleil puis repas à l'intérieur, c'est plus de 40 personnes qui ont profité de ce magnifique moment.

Autres informations

Association du Chemin des Rocs.

Le chemin n'est pas encore goudronné et ne le sera peut-être jamais ! Mais l'association ne baisse pas les bras et cherche des solutions. Pendant ce temps, l'entretien du chemin est assuré par les différents propriétaires des chalets ainsi que par la commune. Le Roc a aussi accueilli l'assemblée générale de l'association cette année.

Cette année, nous avons aussi été invités par le Parc du Grand Chasseral à plusieurs séances d'informations. Le but était d'apprendre à connaître les différents acteurs actifs aux Prés d'Orvin, de favoriser les échanges entre les chalets des différentes sociétés, de créer un réseau entre celles-ci et de nous informer des projets futurs.

Un projet serait par exemple une journée portes ouvertes de tous les chalets. Affaire à suivre !

Nouvelle présence en ligne sur le site www.orvin.ch sous la rubrique « hébergement ».

Gardiens-nes

On a toujours besoin de renfort au niveau des gardiens-nes, n'hésitez pas à vous annoncer auprès de moi pour des informations complémentaires.

Divers

À tous les responsables de groupe - le chalet est aussi à votre disposition pour une sortie ou un entraînement en plein air par exemple !

Si vous avez des questions, je suis à disposition.

Merci à toutes et tous pour votre soutien, votre engagement aux différentes manifestations et spécialement aux membres de la commission du chalet (Philippe, Jean-Daniel, Guillaume, Céline) et aux gardiens (Mélanie, Benjamin, William, Philippe, Guillaume, Christophe).

Contacts Comité et Commissions

Commission technique

Liste des futurs entraîneurs pour saison 2026 établie en décembre 2025.

Resp. technique	Champion	Mélanie	melanie.chalon@gmail.com
Vice-resp. technique	Flückiger	William	w.flueckiger@bluewin.ch
Secrétaire	Rime	Léticia	leticia.rime@gmail.com
Parents-enfants	Rime	Léticia	leticia.rime@gmail.com
Enfantine	Stefanizzi	Aurélie	aurelie.stefanizzi@gmail.com
Jeunesse agrès	Munier	Laurine	lau.munier03@gmail.com
Jeunesse athlètes	Robert-Nicoud	Céline	
	Boyes	Fanny	fanny.boyes@sunrise.ch
	Avila	Ryan	
Cerceaux aériens	Brändli	Shambu	
GAF	Vuille	Mathilda	mathilda07m@gotmail.com
	Pascu	Roxana	roxpas2000@yahoo.fr
	Houriet	Marc	
FreestyleGym	Lang	Nils	
Athlétisme actifs	Pascu	Anastasia	
	Vernex	Sandrine	
Lady-namiques	Rime	Benjamin	rime.benjamin@gmail.com
	Champion	Mélanie	melanie.chalon@gmail.com
Team Tonic	Flückiger	William	w.flueckiger@bluewin.ch
Yoga power-gym	Aubry	Morgan	
Volley-ball	Studer	Michelle	
Dames seniores	Schaafroth	Dianore	dianore@bluewin.ch
Hommes seniors	Kalt	Jocelyne	
	Loetscher-Rérat	Maya	maylippe@bluewin.ch
	Kalt	Jocelyne	jokalt@bluewin.ch
	Boesiger	Céline	celine.boesiger@gmail.com
	Rohr	Roland	
	Antenen	Monique	antenen.swiss@hispeed.ch
	Monard	Blaise	blaisemonard@gmail.com

Comité Central

Présidente	Antenen	Monique	antenen.swiss@hispeed.ch
Vice président(e)	Vacant		
Resp. technique	Champion	Mélanie	melanie.chalon@gmail.com
Vice-resp. technique	Flückiger	William	w.flueckiger@bluewin.ch
Resp. finances	Flückiger	Marida	w.flueckiger@bluewin.ch
Secrétaire séances	Vernex	Sandrine	sandrile.v@gmail.com
Assesseur	Girardier	Yannick	yannickwalser@hotmail.com
Assesseur	Vacant		



Administration

Comptable	Vacant	
Mutations	Rime	Laurencebeutler@bluewin.ch
Webmaster	Grasso	christophe.grasso@gmail.com
Gymmissimo	Vacant	
Livret de la soirée	Antenen	antenen.swiss@hispeed.ch
Voix Romande	Lecomte	
Resp. Honoraires	Frésard	fresardjf@bluewin.ch
Resp. Chalet	Vacant	
Act. Extra-sportives	Treier	alain.treier@gmail.com
	Kalt	jokalt@bluewin.ch